

LA GRÈVE

La CFDT vous informe des négociations en cours et des nouveautés, en vous abonnant simplement à la liste Essentiel EssentielSopra-subscribe@yahooogroupes.fr !

Lorsqu'un appel national à la grève est lancé, il n'y a pas besoin d'autres appels au sein de l'entreprise.

Tout salarié est donc en droit de se mettre en grève le jour de l'appel national.

Chez Sopra Steria, la grève se déclare dans le CRA dans la zone de commentaire en précisant le jour et le temps de grève. Il n'y a pas de limites de temps, on peut mettre une journée, 5h ou **1h12 de grève** de la même façon. Le temps de grève est décompté du salaire.

LA GREVE

YES, WE CAN



ENSEMBLE TOUT DEVIENT POSSIBLE



Pour participer à une manifestation sans être en grève, le salarié peut aussi décaler sa journée ou sa pause déjeuner, en utilisant les horaires variables de l'accord temps de travail (arrivée possible au choix du salarié entre 7h30 à 9h30 et départ entre 16h45 et 19h30 avec une possibilité de pause midi libre entre 12h et 14h).



Transmettez à tous les salariés du groupe autour de vous : pour avoir les nouvelles et infos de dernière minute, par vos élus CE CFDT, il faut être inscrit sur l'Essentiel, pour cela un seul mail au robot de yahoo, à EssentielSopra-subscribe@yahooogroupes.fr !

Soyez toujours vigilants,
La Modératrice.